

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 27 Janvier 2022

Délibération n°20220127\_03

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 49

Pouvoirs : 9

Suppléants : 2

= VOTANTS : 60

**Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT suite à une démission**

Le jeudi 27 janvier 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21/01/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des fêtes de VARS.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEI Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents représentés :

GUYON Jean-Guy représenté par BELLAUD Maryline - suppléante

CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella représentée par LOTTE Michel - suppléant

PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine  
KAUD Pascal pouvoir à MAINGUET Martine  
DURAND Jean-Louis pouvoir à BONNET Franck  
LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique  
THURU Marie-Danièle pouvoir à LEMAIRE Marie-Claude  
MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à BERTRAND Didier  
CHARRIAUD Sébastien pouvoir à SOURY Christine  
VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent  
SEVRIT Raymond pouvoir à CROIZARD Christian

Absents excusés : BORNE Bernard – FLAUD Yves - PERRON Michelle - TEILLET Anne.

Absents non excusés : COMBAUD Alain – CECCHIN Catherine – JEUNE Karine – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - LIOT Gérard.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : BUREAU COMMUNAUTAIRE : élection d'un(e) Vice-Président(e) suite à la démission de Monsieur Didier CHAMPALOUX**

*Vu le courrier en date du 17 décembre 2021 reçu le 20 décembre 2021, par lequel Monsieur Didier Champaloux, Vice-Président en charge de l'assainissement et de la voirie signifie sa volonté de démissionner de sa fonction de Vice-Président, mais également de sa délégation au titre de la commission d'appel d'offre, et de sa représentation de suppléant auprès de Charente Eaux,*

*Vu le courrier du Président de la communauté de communes en date du 20 décembre 2021, par lequel ce dernier accepte la démission de Monsieur Didier Champaloux au titre des délégations et représentations précitées,*

*Vu le courrier de Madame la Préfète en date du 21/12/2021 acceptant également la démission de Monsieur Didier Champaloux au titre des délégations et représentations précitées, à compter du 21/12/2021,*

Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder à l'élection d'un(e) nouveau(elle) Vice-Président(e) afin de pourvoir au remplacement du Vice-Président démissionnaire.

Conformément à la volonté exprimée par le bureau communautaire en date du 20 décembre 2021, Monsieur le Président précise son souhait de préserver un équilibre territorial dans la gouvernance du bureau communautaire. Par conséquent, il apparaît souhaitable de désigner un(e) représentant(e) du secteur « manslois » (correspondant à l'ancienne CDC du Pays Manslois).

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Didier BERTRAND, maire de Puyréaux.

Il invite ensuite les éventuel(le)s autres candidat(e)s au poste de Vice-Président(e) à se faire connaître. Aucun autre élu n'est candidat.

Par suite, il est procédé à l'élection par vote à bulletin secret.

*Résultat des votes :*

*Jimmy HENTRY : 1 voix*

*Raymond SEVRIT : 1 voix*

***Didier BERTRAND : 50 voix***

*Blanc : 5*

*Nul : 3*

**A l'issue des votes, Monsieur Didier BERTRAND est proclamé 9ème Vice-Président et immédiatement installé.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le Président,  
Christian CROIZARD**

